

BILAN AU 31 décembre 2009

AREF BTP AQUITAINE

ACTIF	2009		2 008		PASSIF	2 009	2 008
	VALEUR BRUTE	AMORTIS	VALEUR NETTE	NET			
ACTIF IMMOBILISE :					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	1 425.40 €	1 425.40 €	0.00 €	0.00 €	Report à nouveau	-22 298.97 €	-1 075.14 €
Immobilisations corporelles	122 974.82 €	122 682.22 €	292.60 €	2 556.81 €	Résultat	-60 814.22 €	-21 223.83 €
Immobilisations financières	340.00 €	0.00 €	340.00 €	3 709.20 €	SITUATION NETTE		
Total I	124 740.22 €	124 107.62 €	632.60 €	6 266.01 €	Provisions pour risques	0.00 €	0.00 €
ACTIF CIRCULANT :					Total I	-83 113.19 €	-22 298.97 €
AUTRES CREANCES	186 478.76 €		186 478.76 €	78 408.48 €	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	0.00 €	0.00 €
DISPONIBILITES					DETTES		
Placements	24 452.08 €		24 452.08 €	26 859.96 €	Dettes fournisseurs & cptes rattachés	119 214.37 €	20 473.30 €
Banques	135 668.34 €		135 668.34 €	3 361.09 €	Dettes sociales	193 319.48 €	111 517.22 €
Caisse	65.57 €		65.57 €	151.87 €	Dettes Fiscales	17 002.05 €	17 216.77 €
					Autres créiteurs	49 656.47 €	0.00 €
COMPTES DE REGULARISATION	10 245.83 €		10 245.83 €	11 860.91 €	COMPTES DE REGULARISATION	61 464.00 €	0.00 €
Total II	356 910.58 €	0.00 €	356 910.58 €	120 642.31 €	Total II	440 656.37 €	149 207.29 €
TOTAL GENERAL	481 650.80 €	124 107.62 €	357 543.18 €	126 908.32 €	TOTAL GENERAL	357 543.18 €	126 908.32 €

Bordeaux, le 15 mars 2010

Le Président,

Roland PLA

Le Vice-Président Trésorier,

Luc GAUDILLERE

COMPTE DE RESULTAT - 2009

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
- Prestations de service	0,00 €	0,00 €
- Budget de fonctionnement	684 924,75 €	669 857,37 €
- Subventions régionales	3 330,00 €	10 000,00 €
- Reprise sur provisions	0,00 €	0,00 €
- Transfert de charges	271 516,18 €	47 903,50 €
TOTAL I - PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	959 770,93 €	727 760,87 €
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
- Achats	8 075,93 €	9 153,65 €
- Charges externes	72 943,04 €	83 573,35 €
- Autres charges externes	42 478,96 €	44 563,74 €
- Impôts et taxes	5 995,58 €	5 303,37 €
- Frais de personnel	862 449,58 €	580 324,22 €
- Fonctionnement du paritarisme	11 660,04 €	11 183,52 €
- Dotation aux amortissements et aux provisions	1 795,39 €	2 740,29 €
TOTAL II - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 005 398,52 €	736 842,14 €
RESULTAT DE GESTION (I-II)	-45 627,59 €	-9 081,27 €
- Produits financiers	316,36 €	0,00 €
- Charges financières	146,56 €	77,62 €
RESULTAT FINANCIER	169,80 €	-77,62 €
- Produits exceptionnels	258,77 €	163,74 €
- Charges exceptionnelles	15 615,20 €	12 228,68 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-15 356,43 €	-12 064,94 €
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	-60 814,22 €	-21 223,83 €

AREF BTP AQUITAINE

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat
Exercice clos le 31 décembre 2009

A - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

3 personnes dont le directeur sont parties à la retraite fin 2009.

B - PRINCIPES ET REGLES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis selon les principes et règles comptables définis par le plan comptable général. Les produits et charges sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou qu'elles sont engagées (et non lors de leur encaissement ou de leur paiement) et enregistrés dans les comptes annuels de la période concernée.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les modalités d'estimation des différents postes du bilan sont les suivantes :

BILAN

ACTIF

Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations sont amorties selon leur durée d'utilisation :

Matériel de bureau : 5 ans

Matériel informatique: 5 ans

Véhicules : 5 ans

Les variations sont détaillées dans les tableaux annexes

Autres créances

Créances à recevoir du FSE et de la DRTEFP et du GPEC.

Disponibilités

Solde en banque et placements au 31.12.2009.

La plus value latente sur la valeur du fond commun de placement au 31 décembre 2009 est de 4 527.32 €

Charges constatées d'avance

Ce sont les charges de fonctionnement réglées en 2009 et afférentes à l'exercice 2009 (abonnements à des revues, contrats de maintenance)

PASSIF

Report à nouveau

Il s'agit du cumul de résultats, depuis l'origine de l'AREF

Provisions pour risques

Il n'y a pas eu de mouvement sur l'exercice

Dettes

✓ Dettes de fonctionnement

Ces dettes correspondent à des factures non réglées au 31 décembre 2009 (honoraires, intervenants extérieurs, frais de gestion) pour des dépenses imputables à l'exercice 2009.

✓ Dettes sociales

Ces dettes sont constituées des cotisations dues aux différents organismes sociaux au titre de l'exercice 2009 et de la provision pour congés payés non pris par les salariés au 31 décembre 2009.

✓ Dettes fiscales

Ces dettes correspondent à la TVA sur les créances à recevoir figurant au poste débiteurs divers au 31/12/2009.

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS D'EXPLOITATION

Fonctionnement

Il s'agit principalement du financement par les OPCA des charges de gestion, programme coordonné d'études d'ingénierie et d'expérimentations.

Financement du paritarisme

C'est le remboursement par les OPCA des frais de gestion du paritarisme relatifs aux conseils d'administration de l'AREF.

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats

EDF, fournitures de bureau et fournitures informatiques

Services extérieurs

Loyer, contrats d'entretien, maintenance

Autres services extérieurs

Honoraires, frais de mission des collaborateurs, frais de PTT et de liaison informatique

Impôts et taxes

Impôts locaux

Charges de personnel du GFC BTP

Il s'agit des salaires versés au personnel et charges patronales s'y rattachant.

Le coût du départ en préretraite est inclus dans les charges de personnel

Amortissements et provisions

Amortissement linéaire du matériel

Frais de paritarisme

Coût de la gestion du paritarisme de l'AREF refacturé aux OPCA

RESULTAT D'EXPLOITATION

Cet écart entre les produits et les charges négatif à hauteur de 45 628 €.

RESULTAT FINANCIER

Produits financiers

Le montant des plus values sur cessions de VMP s'élève à 316 € .

Charges financières

Il s'agit de commissions bancaires

	Effectif (à la clôture)
Cadres	3
Etam	8
TOTAL	11



Bertrand LE NOAC'H

*Expert - Comptable
Commissaire aux Comptes*

AREF BTP AQUITAINE

20 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels, exercice clos le 31 décembre 2009

75 bis avenue Pasteur, 33185 LE HAILLAN N° TVA intracomunautaire FR53397980764

Tél: 05.56.28.05.11 – Fax: 05.56.28.39.97

e.mail: accueil@lenoach.net

Inscrit au tableau de l'ordre des Experts Comptables de la région Aquitaine-Membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux

Membre d'une association agréée acceptant le règlement des honoraires par chèque

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2009 sur les comptes annuels :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre Association, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

- les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

*Fait à EYSINES
Le 19 Avril 2010*

*Bertrand LE NOAC'H
Commissaire aux Comptes*

Bertrand LE NOAC'H
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
6 rue Jean Baptiste Perrin
33320 EYSINES

Attestation

Etat exprimé en euros

Dans le cadre de la mission de **Présentation des Comptes Annuels** de l'entreprise **A.R.E.F.**, pour l'exercice du **01/01/2009** au **31/12/2009**, et conformément aux termes de ma lettre de mission et à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de mes travaux, qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des Comptes Annuels.

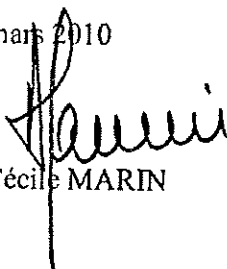
Les Comptes Annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 357 543 euros

Résultat net comptable : -60 814 euros

Fait à BORDEAUX

Le 12 mars 2010



Anne-Cécile MARIN